



Henri Théry (1923-2009)

Il est né dans un village à proximité de Marseille. Pendant ses études supérieures de Droit et de Sciences sociales, Henri Théry devient secrétaire fédéral de la *Jeunesse étudiante chrétienne* (JEC) et membre de l'équipe clandestine de *Témoignage chrétien*. Il échappe à la Gestapo qui le recherche.

A la libération, il cumule à Marseille plusieurs fonctions à temps partiel : délégué de *Témoignage chrétien* pour le Midi, chef de rédaction puis directeur d'un hebdomadaire catholique régional la *Semaine Provence*, secrétaire de l'Union régionale des Secrétariats sociaux.

En 1955, il est appelé à Paris pour tenir plusieurs responsabilités nationales : le secrétariat des *Semaines sociales*, celui de l'*Union des Secrétariats sociaux* et du *Centre de recherches économiques et sociales*.

Au moment où il est sollicité en 1961 pour être administrateur de la *Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France* (FCSF), son influence sur le monde catholique social est importante. Il est en effet alors simultanément : délégué général de l'*Union nationale des Secrétariats sociaux*, délégué général de *Culture et Promotion*, délégué général de la *Fondation pour la recherche sociale* (FORS), trésorier du *Centre d'Etudes des Equipements Résidentiels* (CEDER). Son implication active à la FCSF débute réellement en 1967 quand il devient vice-président puis président de la Fédération en 1969, à la suite de Mme Margot-Noblemaire. Il contribue alors puissamment à la redéfinition du projet centre social, à son ancrage associatif, à la reconnaissance des centres sociaux par les pouvoirs publics. Pour ce faire, il préside trois congrès fédéraux successifs (Dourdan-1967, Lyon-1969, Marseille-1972), il inspire le contenu de la circulaire Dienesch de 1970 et incite à la création en 1971 d'un agrément et de la prestation de service « Animation globale et coordination » pour les centres sociaux par la *Caisse nationale des Allocations familiales* (CNAF). Il demeure un actif président bénévole de la FCSF jusqu'en 1980.

Pendant ce temps, il quitte progressivement ses responsabilités « catholiques sociales » pour devenir en 1969, directeur général adjoint de l'*Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux* (UNIOPSS), puis directeur général de 1976 à 1984. A ce poste, il agit pour la construction d'une coopération entre le système de solidarité nationale et celui des solidarités d'intérêt général mises en œuvre par la société civile.

Tout au long de sa vie militante et professionnelle, il publie de très nombreux articles, rapports et ouvrages qui deviennent, le plus souvent, des contributions réflexives et pratiques de référence.